



Sortie définitive de Cannes Balnéaire

Paris, le 02 avril 2019

Groupe Partouche annonce avoir conclu un accord de cession de la part minoritaire qu'il détient dans la société Palm Beach Cannes Côte d'Azur¹.

Cette cession sera finalisée en juillet 2019 pour un montant total de 11,5 M€ (titres et créance).

Cette opération s'inscrit dans la stratégie du Groupe qui souhaite se concentrer localement sur le développement de son nouveau casino-hôtel cannois le « 3.14 ». Le Groupe ne souhaitait pas participer aux investissements significatifs à réaliser dans le cadre du projet de réhabilitation du Palm Beach, visant à redynamiser cette partie de la Croisette.

Groupe Partouche souhaite un franc succès à Palm Beach Cannes Côte d'Azur dans la réalisation de ses projets.

Fondé en 1973, le Groupe Partouche a su se développer afin de devenir un leader européen dans son secteur d'activité. Coté en Bourse, il exploite des casinos, des hôtels, des restaurants, des centres thermaux et des golfs. Le Groupe exploite 43 casinos et emploie près de 4 300 collaborateurs. Il est reconnu pour ses innovations et ses expérimentations des jeux de demain, ce qui lui permet d'aborder l'avenir avec confiance en visant le renforcement de son leadership et la poursuite de la progression de sa rentabilité. Introduit en bourse en 1995, Groupe Partouche est coté sur Euronext Paris, compartiment B. ISIN : FR0012612646 - Reuters : PARP.PA - Bloomberg : PARP:FP

INFORMATIONS FINANCIERES

Groupe Partouche

Tél : 01.47.64.33.45 – Fax : 01.47.64.19.20
info-finance@partouche.com

¹ La société Palm Beach Cannes Côte d'Azur, dont Groupe Partouche détient 49%, avait été créée en juillet 2017 dans le cadre de la cession du contrôle de Cannes Balnéaire qu'elle détient à 100% (communiqué du 27 juillet 2017).